

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 1412

présenté par

Mme Chatelain, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Fournier, Mme Garin,  
M. Julien-Laferrrière, M. Iordanoff, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Lucas, M. Peytavie,  
M. Raux, Mme Pochon, Mme Regol, Mme Sas, Mme Rousseau, Mme Sebaihi, Mme Taillé-Polian,  
M. Taché et M. Thierry

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer la quatrième phrase de l'alinéa 32.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement le groupe "Écologiste-NUPES" souhaite supprimer la mention au service national universel (SNU).

Le Service National Universel est un outil de militarisation de la jeunesse coûteux et inadapté, qui va à l'encontre des valeurs d'émancipation promues d'ordinaire par la notion d'engagement, qu'il soit associatif, politique ou syndical. Le SNU a déjà montré ses limites lors des périodes d'expérimentation : il ne permet en aucun cas de créer des mixités, de construire des moments d'apprentissage au faire-ensemble, c'est-à-dire décider et agir collectivement. Il impose, ordonne, range et ne s'adresse qu'à une partie minoritaire des jeunes.

Encore récemment, 17 jeunes ont été hospitalisés après un bivouac. Cet « incident » succède à de très nombreux cas de malaises, de violences physiques et psychologiques de la part des encadrants.

Nous proposons donc que le budget du SNU soit ré-alloué au financement de l'éducation populaire et à des mesures réellement utiles aux jeunes, comme une allocation d'autonomie de 1063€ par mois.

